

trouvera en difficulté. Les organisations agricoles et les gouvernements provinciaux estiment que l'ensemble du cadre législatif actuel ne permet pas de s'attaquer à certains de ces problèmes fondamentaux. J'espère que les députés d'en face collaboreront avec le gouvernement pour que nous puissions améliorer sensiblement cette situation dans les plus brefs délais. Il ne semble pas que cet esprit de collaboration se soit beaucoup manifesté jusqu'à présent.

Je parlerai maintenant de la politique laitière. Les députés n'ignorent pas qu'une importante évolution s'est produite au cours des douze mois écoulés. Cette évolution concernait, d'une part, le bien-être économique de l'industrie laitière et, d'autre part, les structures susceptibles d'assurer la pérennité de cette situation et de permettre à l'industrie laitière de s'éloigner de plus en plus de la position déplorable qui fut la sienne pendant plusieurs années. Je tiens à remercier et à féliciter les exploitants canadiens et les divers organismes concernés, particulièrement au niveau provincial, qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pendant l'année écoulée pour parvenir à l'accord officiellement signé le 14 janvier 1971.

Avec le nouveau régime de contingentement du marché, nous en sommes arrivés au point où nous n'avons plus d'excédent de cheddar canadien. D'ici la fin de la campagne laitière, le 31 mars, nous ne constaterons vraisemblablement plus d'excédent de lait écrémé en poudre. Il nous restera probablement un excédent de près de 30 millions de livres de matières grasses laitières par rapport à la demande commerciale habituelle. Toutefois, comme nous avons augmenté le prix de ces produits, il faudra plus que jamais nous assurer, avec la collaboration de l'industrie laitière, que leur gestion est propre à maintenir la stabilité financière de l'industrie. Je crois que les députés penseront, comme moi, que nous devrions consacrer plus de produits laitiers à la fabrication de fromage. Depuis quelque temps, le prix se situe dans les 55 cents, soit 8 cents de plus qu'en vertu de l'ancien programme de soutien des prix. C'est là un élément auquel il faut faire très attention.

• (4.40 p.m.)

D'une part, en effet, si une très grande quantité de lait était transformée en fromage, la situation actuelle, qui est satisfaisante, pourrait en être perturbée. D'autre part, s'il n'y en avait pas assez, le prix du fromage pourrait augmenter sensiblement à cause d'une pénurie temporaire. Cela freinerait brusquement une expansion rapide du marché au Canada et risquerait de détourner de grandes quantités de lait vers la production du fromage, de sorte que nous aurions affaire d'abord à des consommateurs mécontents de l'augmentation des prix et ensuite, une fois les prix baissés, à des producteurs mécontents. Le marché intérieur croît de façon très satisfaisante. Maintenant que tout le lait, non seulement du secteur de la transformation, mais aussi l'excédent du secteur du lait nature, est soumis à ces contingents, il faut veiller à produire assez pour répondre à la demande du marché, sans plus, à un prix raisonnable.

Pour ce qui est du grain, je suis le premier à reconnaître que l'industrie céréalière a traversé une période difficile, notamment dans l'Ouest du Canada. Je ne pense pas

[L'hon. M. Olson.]

que nous en soyons déjà au point où nous pourrions dire qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à d'autres difficultés quant aux rentrées d'argent et aux revenus des cultivateurs, mais j'estime qu'il est juste de noter que le gouvernement fédéral s'est rendu compte des difficultés des producteurs. Témoin les chiffres relatifs à l'importance des transferts effectués durant cette période par le Trésor fédéral au profit de l'économie céréalière. Ces chiffres sont vraiment éloquentes: il s'agit de plus de 200 millions de dollars transférés au cours des douze derniers mois par le truchement des divers programmes tels que la loi sur les réserves provisoires de blé, le programme LIFT, les avances en espèces, les postes déficitaires dans les comptes du syndicat du blé que le Trésor a pris en charge etc. Je suis sûr qu'il n'est pas un seul député, ni en fait un seul cultivateur qui souhaiterait que la situation demeure telle que le gouvernement fédéral soit obligé de transférer tous les ans des montants de cette sorte dans l'économie céréalière. J'estime qu'une telle action se justifie pleinement dans une situation où le marché est peu actif et où les débouchés sont très limités. Heureusement, les initiatives que nous avons prises de concert avec d'autres pays producteurs ont créé un marché beaucoup plus sain et fonctionnant dans de bien meilleures conditions. Dans ces circonstances, il n'y aura donc pas lieu au cours des 12 prochains mois de transférer des sommes aussi importantes pour garder cette industrie viable.

Des députés se plaignent qu'aucun accord satisfaisant n'est intervenu à Genève ces derniers jours. A mon avis, cette conférence a abouti à un accord très fructueux. L'accord prévoit, ou continue de prévoir, des consultations relatives aux prix et à la surveillance des prix. Il continue d'obliger tous les pays exportateurs à surveiller leurs prix et à se consulter immédiatement si une tendance à la baisse sérieuse se manifeste. Outre cela, il prévoit d'autres choses utiles. Certains députés n'ont voulu voir que l'échelle de prix que renfermaient l'ancien arrangement international sur les céréales et antérieurement, certains accords internationaux sur le blé. Ils se sont plaints de ce que l'accord ne comprenait pas une particularité de ce genre. Mais l'histoire des accords internationaux sur les marchandises démontre que lorsqu'il y a une échelle de prix, il y a un prix minimal et un prix maximal, et lorsque la production excède la demande, ce qui a tendance à faire baisser les prix, presque infailliblement le prix est tombé au-dessous du prix-plancher. La dernière fois que la chose s'est produite, les députés d'en face ont été les premiers à dire que le Canada avait trop attendu pour rectifier ses prix après que d'autres nations eurent réduit les leurs en deçà du minimum prévu.

A propos de la proposition relative au grain et de ce qui s'est passé depuis 12 mois, j'aimerais aussi signaler que les entretiens de Genève n'étaient pas à proprement parler des négociations; il s'agissait de discussions avec tous les autres importants pays exportateurs du monde. Il s'agissait de réunions avec les représentants des États-Unis, de l'Australie, de l'Argentine, de la Communauté économique européenne et d'autres pays exportateurs. Je ne cherche pas à persuader la Chambre que les mesures adoptées par le Canada dans le cadre du programme de réduction des emblavures (LIFT) ont été seules responsa-